

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 février 2024

## NOTE DE PRESENTATION

**OBJET : Garantie d'emprunt accordée à Sceaux Bourg-la-Reine Habitat pour la réhabilitation de 12 logements sociaux situés au 29, 31 et 33 rue des Ecoles**

Rapporteur : Isabelle Drancy

Dans le cadre du programme de réhabilitation des résidences de son patrimoine, la SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat a prévu en 2024 des travaux de réhabilitation de la résidence de la rue des Ecoles.

Sceaux Bourg-la-Reine Habitat souhaite signer un contrat de prêt consenti par la Banque des Territoires, en vue de financer cette réhabilitation.

S'agissant de financer des travaux portant sur des logements sociaux, la Ville peut apporter une garantie à hauteur de 100 %.

Pour financer cette réhabilitation, la SEM sollicite la garantie de la Ville pour cet emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

Ligne de prêt	Prêt PAM
Montant en euros	786 250 €
Durée	25 ans
Périodicité	Annuelle
Index	Livret A
Marge fixe sur index	0.60%
Taux	3.6 %

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir accorder à Sceaux Bourg-la-Reine Habitat, la garantie de la Ville à hauteur de 100 % pour cet emprunt.